L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 SEPTEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LESBY, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS:
DIMANCHE MATIN, 13 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. H. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	A. SAMBOLA.
2me "	M. D. BRADY.
3me "	A. S. HERRON.
4me "	A. DeBLANC.
5me "	M. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	T. P. SHERBURNE.
2me "	GEO. W. RACE.
3me "	J. H. KENNARD.
4me "	R. N. CULLUM.
5me "	W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Auguste Guillard, tuteur S. Guimault, Enc., à 11 heures du matin, rue Bienville, à l'écurie de M. Deler, près celle de M. Fre. Canteron — 20 vaches à lait, 1 taureau, 3 chevaux, 1 jument, etc., une charrette à lait et une à provision, et la clientèle de la vacherie.

Par Louis Stern & Bros., au No. 36 de la rue du Camp—500 caisses bottes, souliers, brodequins, balmorals et congress.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines articles de fantaisie "notions", lingerie et bonneterie, dans la rue des Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette—Ameublement avariées.

Par J. Dejan, Jr., au No. 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—Meubles de maison et de bureau, argenterie plaquée et coutellerie.

Adjudication von communeries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Meubles.—Le public et les acheteurs qui ont besoin de meubles en général et ceux qui ont besoin de fournitures de bureau, de vaisselle plaquée, coutellerie, &c., ont bien d'assister à la vente que doit faire demain, à 11 heures, M. J. Dejan, Jr., encanteur, rue Gravier No. 183.

Tout le contenu endommagé d'un Magasin à l'encan.—Demain, lundi, à 1 heure après midi, MM. Hoffman, Marks et Cie., vendront, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque, entre les rues Poydras et Lafayette, tout le contenu du magasin de Cohen et Meyers, comprenant un assortiment général de marchandises sèches, articles de toilette, plus ou moins endommagés par le dernier incendie et qui seront vendus pour le compte de qui il appartiendra.

Chaussures à l'encan.—Lundi, 14 septembre, rue du Camp No. 36, MM. Louis Stern & Bros., vendront, à 10 heures du matin, 500 caisses de bottes, souliers, brodequins, etc., formant un stock des plus variés et des plus convenables pour le commerce de la ville et de la campagne. Nous recommandons ce stock à l'attention des marchands, avec d'autant plus d'assurance qu'il est on ne peut plus convenable pour la saison d'automne.

Marchandises sèches.—MM. Hoffman, Marks & Co., encanteurs, vendront, lundi prochain, 14 du courant, rue de Chartres No. 38, 550 lots de marchandises américaines et étrangères, 200 lots d'articles de fantaisie et 450 lots de linge fait, aussi, pour le compte de qui il appartiendra, un lot de malles endommagées. Voyez l'annonce.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques est INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

La Manifestation d'hier.

Nous ne voulons pas, sous ce titre, parler de la procession radicale dont nous disons ailleurs quelques mots, mais de la manifestation passive et négative faite par la population de la Nouvelle-Orléans. Conformément aux recommandations faites par le Comité Central et par le Maire, et, aussi, en vertu d'un accord tacite antérieur à ces recommandations, les magasins, les établissements publics et les maisons particulières ont été soigneusement fermés entre six et sept heures du soir, et, à part quelques rapporteurs de journaux et quelques curieux isolés, on ne rencontrait dans les rues que les clubs radicaux se rendant à la rue du Canal, et quelques nègres accompagnés de négrillons allant former la galerie indispensable pour le départ de la procession, ou lui servir de cortége.

Par son unanimité dans l'abstention, le peuple de la Nouvelle-Orléans a prouvé qu'il savait observer la discipline, et la discipline, comme l'on sait, double les forces. Cette attitude de toute une population, toute négative qu'elle fût, avait quelque chose d'impressionnant tout autant que l'enthousiasme ardent qui animait la ville le jour de la grande procession démocratique. Elle a du prouver aux radicaux que les conservateurs de cette ville ont de leur côté la force morale aussi bien que celle du nombre. Aussi, espérons-nous que la comparaison entre les deux soirées du 29 août et du 12 septembre fournira à nos agitateurs politiques de toute couleur, des enseignements dont ils feront leur profit. Ils ont voulu jouer à l'intimidation, mais ce jeu a tourné à leur confusion et ils feront bien à l'avenir d'être plus réservés et plus modestes.

Le spectacle que présentait la ville dans la soirée du 29 août donne une idée de ce que serait l'Union après l'élection de Seymour et de Blair. Celui auquel nous avons assisté hier soir nous représente ce qu'elle serait après l'élection de Grant et de Colfax. Le premier peut se traduire par lumière, joie et prospérité, le second par ténèbres, silence et désolation.

Théâtre de l'Opéra. — On a reçu des nouvelles favorables de M. Calabrési, directeur de l'Opéra. Il écrit que dans moins d'une semaine il espérait compléter son tableau de troupe. Parmi les engagements qu'il a déjà conclus définitivement, nous signalerons les suivants: M. Engel, premier ténor, artiste du théâtre Lyrique, jeune, ayant une jolie voix, élève de Dupré et chantant bien; il doit, croyons-nous, tenir l'emploi de M. Damiani; M. Péront, baryton, jeune et doué d'une belle voix; M. et Mme Nantier-Moreau, des théâtres de Bordeaux et de Marseille, jeunes premiers rôles de drame, ayant déjà de la réputation; Mademoiselle Stelline, soubrette, d'un théâtre de genre de Paris. Les engagements avec les chanteuses devaient être terminés sous peu. Nous pourrons donc faire connaître prochainement le tableau de la troupe, et nous aurons alors l'occasion de nous occuper des questions d'avenir qui concernent l'opéra.

École de musique.—Depuis quelques années, en parlant de l'école de musique fondée il y a trente ans par la regrettable madame Boyer, nous avons eu souvent à citer le nom de Mme Magioni qui assistait cette dame dans l'enseignement du solfége. Madame Magioni se propose de continuer cette classe de solfége interrompue par la mort de sa vieille amie, et elle rouvrira ses cours pour jeunes enfants et demoiselles le 15 septembre au No 250, entre les rues Remparts et Baronne. Les cours auront lieu les lundis, mercredis et vendredis dans l'après-midi.

Au grand bazar.—MM. Pepin et Turcotte annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils commenceront lundi prochain, 14 du courant, rue du Canal 131, une vente de $300,000 de marchandises étrangères et du pays, et cette vente aura lieu sans avoir égard au prix coûtant, ce qui équivaut, suivant l'annonce, à une réduction de 25 à 40 pour 0/0. Nous engageons les familles à ne pas négliger une aussi rare occasion de bon marché.

Tapis, toiles cirées, &c.—Nous appelons l'attention des personnes qui désirent renouveler leur tapis, leurs rideaux, &c., sur l'annonce de la maison Elkin & Cie, qui est aujourd'hui établie rue du Canal, No 168, en face de l'Eglise du Christ. Les prix de cette maison sont très modérés et l'assortiment de marchandises est nouveau et varié.

Cafés, épiceries, &c.—Nous appelons l'attention du commerce et des familles sur les diverses annonces de MM. Norman & Reiss, Nos 121 et 123, rue de la Vieille-Levée. On y trouvera un grand assortiment de café pur, moulu et grillé, d'extrait de café, d'épices moulues, de vermicelles, et de candis de tout genre, le tout aux plus bas prix du marché.

Modes et articles de mode.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

CAUSERIE.

A l'heure où j'écris ces lignes, la grrrande procession radicale si bruyamment annoncée n'a pas encore défilé devant nos bureaux. Je compte bien m'en donner le spectacle, mais je laisse au rapporteur habituel du journal la tâche assez ingrate de décrire cette fantasmagorie multicolore, dont l'anticipation, soit dit en passant, me semble avoir détraqué bien des cervelles que j'aurais cru plus solides.

La fermeture des cafés et des magasins dès la tombée de la nuit était une mesure trop évidemment indiquée par les tendances communistes des clubistes radicaux et de leur cortége ordinaire pour ne pas être adoptée spontanément par tous les propriétaires d'établissements publics qui n'aiment pas les ventes en gros et à des crédits illimités—mais le maire Conway a peut-être eu raison de donner une sanction officielle à ce touchant hommage du commerce orléanais au grand parti radical.

Toutefois j'espère que notre premier magistrat comprendra que cette abstention volontaire et exceptionnelle ne doit pas être infligée au public sans nécessité bien évidente. Lors de la grande procession démocratique, tous les cafés sont restés ouverts jusqu'à minuit, et je ne sache pas que personne ait jamais songé à s'en plaindre.

Si j'avais l'habitude de parler aux affranchis, je leur rappellerais que quelque soit le résultat de l'élection en novembre prochain, ils continueront comme par le passé à être obligés de s'adresser aux blancs pour avoir du travail et du pain, sauf le très petit nombre d'entre eux à qui les carpet-baggers du Nord ont daigné jeter en pâture quelques misérables places dont le revenu ne suffisait pas à leur vaste appétit. Je leur apprendrais qu'il y a en Europe des millions de travailleurs blancs qui ne demandent qu'à émigrer parmi nous, et qu'il existe en Asie un grand pays qui s'appelle la Chine, et qui est habité par une population de TROIS-CENT-CINQUANTE MILLIONS d'âmes, constituant à peu près le tiers de la grande famille humaine. Je leur prouverais que grâce au traité que vient de négocier un de leurs prétendus amis du Massachusetts, M. Burlingame, les Chinois vont bientôt affluer dans le Sud, et comme ce sont d'excellents agriculteurs et de parfaits domestiques — ils ne pourront de longtemps s'occuper de politique — il est bien certain que les hommes du Sud ne seront jamais à court de bras, et qu'il ne tiendra qu'à eux de se passer du ministère des noirs pour cultiver leurs terres et composer leur domesticité. Voilà ce que messieurs les carpet baggers se garderont bien de leur dire, et ce que je leur dirais, moi, dans leur propre intérêt, si j'avais l'espoir de m'en faire écouter.

Qu'ils continuent en attendant à se payer des belles promesses des gens qui les exploitent, et à s'aliéner de plus en plus les sympathies d'une population qui est encore bien disposée à leur égard, mais qui se lassera quelque jour d'être toujours payée d'ingratitude! Ils recueilleront ce qu'ils auront semé, et ils n'auront pas du moins à nous reprocher de ne pas leur avoir montré le gouffre béant où ils ne tarderont pas à disparaître, s'ils ne s'arrêtent à temps.

Il y a environ six semaines qu'un journal rédigé par des carpet-baggers de la pire espèce, et qui ne vivrait pas lei deux jours s'il n'était alimenté par le plus inique monopole—tout le monde a déjà nommé le *Republican*—a publié coup sur coup deux articles excitant les nègres à mettre le feu à la Nouvelle-Orléans. Cet inqualifiable appel aux instincts brutaux des classes les moins éclairées a trouvé de suite de l'écho dans les meetings radicaux, et un échappé du *Work House*, promu pour ses hauts faits au grade de sénateur, n'a pas craint de renouveler d'une façon quasi officielle l'odieuse menace du *Republican*. Or voici ce que j'ai lu avant-hier en tête du journal rédigé par ces entrepreneurs d'incendies:

UNE CORRECTION.

" Messieurs T. L. Macon et Jos. Ellison, chairmen respectivement des comités démocratiques d'Etat et de Paroisse, sont venus nous voir hier et nous ont affirmé que le bruit que les membres des clubs démocrates avaient reçu l'ordre de se rendre samedi soir dans leurs clubs était faux."

" Nos informations nous étaient venues par un canal qui ne nous permettait pas d'en douter. Nous sommes contents, cependant, que ces messieurs puissent nier le fait avec autorité, et nous donnons avec plaisir de la publicité à leur affirmation. Ils ajoutent de plus que tous les clubs démocratiques dont l'assemblée régulière a lieu le samedi ont décidé de ne pas avoir de *meetings* demain soir." — *Republican* de *vendredi*, 11 *septembre*.

Je livre cet extrait—sans commentaire aucun —aux méditations des électeurs démocrates de cette ville, qui vont être appelés incessamment à nommer des délégués pour concourir à la réorganisation du parti!

Le vieux dicton qui nous assure que les loups ne se mangent pas entre eux vient de recevoir un démenti à la soi-disant Législature. Un certain John Ray, qui mène par l'oreille la plupart des radicaux de ce corps odoriférant, et qui a déjà profité de cette faculté pour confisquer à son profit et de moitié avec le vertueux Lodeling, Chief Justice *cher* à Warmoth, tous les droits de l'Etat, évalués à *trois cent mille piastres*, au chemin de fer de Vicksburg, Shreveport et Texas, vient de parler en ces termes de son frère en politique, l'Auditeur immaculé des Comptes Publics—c'est le rapport officiel du Sénat que je cite:

" *M. Ray répond que l'Auditeur s'occupe de spéculer sur les warrants des membres, des employés, etc., de l'Assemblée Générale; que l'Auditeur le lui a dit, et qu'il ne donnera pas son vote pour lui conférer le pouvoir proposé dans le bill.*"

Je ne suis pas suspect d'affection exagérée pour le chevaleresque Wickliffe, mais je ne puis m'empêcher de déclarer à l'austère John Ray qu'il va un peu trop loin. Que diable! entre compères, il ne faut pas y regarder de si près! D'ailleurs, il me semble que dans l'honorable compagnie du capitaine Rolando, si bien décrite au premier livre de Gil Blas, chacun des...... *membres* avait droit à sa part du butin. Franchement, Rolando mon ami, vous avez tort, grand tort, et j'entends déjà autour de vous de sourds murmures, qui pourraient bien, un de ces jours, se traduire en révolte ouverte. Puisque vos amis vous ont passé votre chemin de fer et votre nouvelle paroisse de *Richland*, il me semble que vous pourriez bien, en retour, leur passer les petits *rasages*, les petites allocations *extra* et autres bagatelles de la porte. Si la fraternité était exilée de la terre, c'est assurément chez vous et vos pareils qu'elle devrait se réfugier, et je vois avec douleur que vous sacrifiez les liens les plus sacrés à votre amour exagéré pour ce vil métal que M. Scribe — un académicien, s'il vous plait! — s'est entendu avec Meyerbeer pour qualifier de chimère.

Je termine par une bonne nouvelle. Soit que les nuits de septembre leur aient paru mauvaises pour la santé, soit que leur soif de revoir le pays natal ait été activée par l'annonce d'une procession noire, beaucoup des notabilités de la *haute pègre* radicale ont soudainement disparu de la ville. L'illustre *général* A. L. Lee, du *Républican* est, dit on, à la campagne; le féroce McMillen est parti pour l'Ohio, sa patrie bien aimée, et le très-révérend Conway vogue à pleines voiles vers les rivages du Massachusetts, où de nombreuses Calypsos ne pouvaient se consoler du départ de l'Ulysse Yankee. La soi-disant Législature s'est ajournée faute de *quorum*, et d'innombrables passagers encombraient hier les bâteaux à vapeur et les chemins de fer, envahis par suite de l'épidémie de villégiature et de voyage qui s'est subitement déclarée chez tous les carpet-baggers.

Je ne suis pas un amateur forcené des processions radicales, mais si chacune d'elles peut nous valoir d'aussi bons débarras, je fais des vœux ardents pour qu'elles se renouvellent tous les jours.

ALBERT FABRE.

Triste aventure. — Une correspondance de Cheyenne rend compte d'un accident douloureux, et peut être fatal, arrivé près de Fort Saunders, le 25 de ce mois, à une fille du général Sherman, pendant une promenade à cheval qu'elle était allé faire en compagnie du lieutenant Male, du 13e d'infanterie. Peu de temps après le départ, on vit les deux chevaux revenir seuls. Le général Sherman prit un guide, suivi du général Potter, le chemin qu'avaient suivi un instant avant les promeneurs, et à la distance de moins d'un mille, ils rencontrèrent miss Sherman, dans un état d'insensibilité absolue, la tête soutenue par le lieutenant Male.

Celui-ci raconta que le cheval de Miss Sherman ayant pris le mors aux dents, elle avait sauté à terre, mais si malheureusement que sa tête avait porté contre le sol, et que, depuis ce moment, elle n'avait pas repris connaissance. La jeune fille a été transportée au poste, mais plusieurs heures après, son état d'insensibilité persistait encore. Miss Sherman n'a que 14 ans.

—La souscription du câble transatlantique, cette entreprise extra-nationale, peut être considérée comme close, bien qu'elle ne doive l'être effectivement que samedi. L'empressement que le public a mis à déposer ses capitaux chez M. Emile Erlanger et au Crédit industriel, prouve qu'on a gardé en France le sentiment du bien et de l'utile.

Les souscripteurs ont donc une double satisfaction: celle d'avoir placé leurs fonds avantageusement et celle d'avoir concouru à la réalisation d'une grande idée.

Défié à M. Duruy:
—Savez-vous pourquoi la politique a si malheureusement influé sur la littérature en ces derniers temps?
—Non.
—Eh bien! c'est parce qu'il y a eu beaucoup d'*esprit de parti*.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—12 Septembre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	77 degrés.
Midi	84 "
3 heures P. M.	86 "
6 heures P. M.	80 "

LA PROCESSION RADICALE.—La fameuse procession radicale annoncée avec tant de fracas ne méritait certes pas tout l'honneur qu'on lui a fait. Elle a été très longue à se former rue du Canal, et le signal du départ, qui devait être donné à 7 heures, n'a pu être donné qu'à huit heures et quart environ. La procession a mis une heure à s'engager dans la rue St-Charles, et lorsqu'elle est arrivée devant nos bureaux, après être allée jusqu'à la rue Première, à Lafayette, il était dix heures vingt-cinq minutes. A onze heures et quart tout avait disparu. Ainsi elle avait mis moins d'une heure à défiler, et encore avec des intervalles de plusieurs minutes entre les divisions.

Une évaluation impartiale du nombre d'hommes et de jeunes garçons contenus dans les rangs donne 6,500. Sur ce chiffre, il y avait bien 1500 garçons de 12 à 21 ans, ce qui laisse 5000, et si nous déduisons de ce dernier chiffre 1500 nègres des campagnes voisines, il reste 3500 électeurs de la ville en faveur de Grant et Colfax. Il n'y avait pas 200 blancs dans la procession et la plupart étaient à cheval ou en voitures. Excepté une seule bande d'instruments en cuivre, les clubs n'avaient que des fifres et des grosses caisses. Beaucoup n'avaient que ce dernier instrument, ce qui fait que les bouts monotones, fréquemment répétés, semblaient mener l'enterrement des candidats radicaux.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de la description des costumes bariolés des clubs, de leurs transparents, &c. L'enthousiasme paraissait faire complètement défaut. Les chœurs et *hourras* étaient rares ou peu nourris.

Jusqu'à minuit, heure à laquelle nous écrivons ces lignes, le plus grand ordre n'a cessé de régner sur le parcours de la procession.

Les plus grandes précautions avaient été prises d'ailleurs. Le shérif avait une force toute prête pour réprimer les désordres qui auraient pu se produire et il s'était entendu à ce sujet avec le chef de police qui avait pris ses dispositions de son côté. Le général Buchanan avait sous la main quelques troupes d'infanterie et de cavalerie et était prêt à répondre à la première réquisition des autorités civiles.

En somme tout s'est passé comme il était à désirer et nous espérons que le reste de la nuit aura été aussi paisible que la soirée.

ILLUMINATIONS.—Nous avons remarqué hier soir deux maisons illuminées, l'une rue du Camp, entre Julie et Girod, c'est une pension de carpet-baggers, l'autre rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

LES RECORDERS.—Le recorder Becker était dans la procession radicale. Le recorder Gastinel et son greffier étaient à leurs bureaux pour y remplir leurs devoirs en cas de besoin.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SÉNAT—15 membres seulement répondent à l'appel.
Pas de quorum.
Sur motion de M. Todd, de Jefferson, le Sénat s'ajourne à lundi prochain, à midi.

CHAMBRE—47 membres sont présents.
E. Dewees, de Bienville, propose l'ajournement à lundi, 14 du courant, à midi. La motion prévaut et la Chambre s'ajourne.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS.

Il y a eu, parmi les critiques musicaux de Paris, le mois dernier, un véritable concert de plaintes sur les résultats négatifs des concours de chant et de grand opéra au Conservatoire de Paris, sur la décadence de cette institution, et sur la pénurie des sujets de chant pour les grandes scènes lyriques.

Voici ce que dit le critique du *Figaro-programme* sur le concours de chant:

"De l'aveu de tous,—excepté, sans doute, de MM. les professeurs—la séance de mardi a été lamentable au point de vue du résultat général, et depuis bien longtemps, si tant est que le fait se soit jamais produit, on n'avait vu de concours si piteux. Le jury, d'ailleurs, a dû s'en émouvoir tout le premier, puisque, malgré toute son indulgence, il lui a été impossible d'accorder un seul premier prix aux élèves femmes, sur trente et une qui avaient pris part à la lutte.

"Ce chiffre de trente et une concurrentes indique d'ailleurs les tendances fâcheuses qui prévalent depuis quelque temps dans notre grande école musicale. On dirait que l'aimable et nonchalante administration qui préside aux destinées de cet établissement, dont le passé est si glorieux, n'a plus aujourd'hui qu'un souci: de présenter des élèves au quarteron ou au demi-cent, et se préoccuper peu de la qualité, pourvu que le nombre s'y trouve. Les deux concours de piano et de chant l'ont suffisamment prouvé, surtout en ce qui concerne les femmes. Un autre écrivain, parlant du nombre des concurrents, s'exprime ainsi:

Mais ne pouvant offrir la qualité, on tient à nous donner la quantité, voilà pourquoi un bon tiers des concurrents pour le chant ne méritaient en aucun rapport de prendre part à ces exercices.

Voix fausses, mal posées, poussant à l'extrême l'abus des cris; élèves surmenés, fourbus, voilà le spectacle désolant qui nous a été offert au concours de chant. Il semble vraiment que ce soit une gageure entre les professeurs, à qui présentera le plus d'élèves.

Si nous passons au concours d'opéra, nous trouvons ce qui suit dans un compte-rendu:

Hier a eu lieu au Conservatoire le concours d'opéra.

Le jury s'est montré plus sévère que pour le concours d'opéra-comique. Il n'a pas décerné de premier prix aux élèves hommes, et les élèves femmes n'ont eu ni premier ni second prix.

Le niveau de ce concours a été supérieur à celui du concours de chant, malheureusement l'opéra exige des qualités exceptionnelles, et il y a pénurie de voix. Quand on songe à la merveilleuse sonorité de la salle de la rue Bergère, on se demande si la plupart des concurrents parviendraient à se faire entendre sur une scène moins propice.

Il faut bien dire aussi que c'est dans le cours d'opéra que le grand défaut de la plupart des élèves se fait le plus vivement sentir. Ils ne prononcent pas assez distinctement et ils ne sont pas encore suffisamment exercés à bien mettre le son.

Quant aux causes de cette décadence du conservatoire, M. Jouvin, un des meilleurs critiques de la presse parisienne, les expose ainsi:

"Les garanties d'un travail logique et progressif chez l'élève, nous les cherchons et ne les trouvons plus. Des preuves, nous dira t on? Des preuves, en voici: Les classes de vocalisation ont été supprimées, les classes de solfége ne sont plus obligatoires pour qui est admis dans une classe de chant; les études vocales, insuffisamment surveillées par les examens trimestriels, se réduisent donc à un morceau de chant, à une scène d'opéra, à un fragment d'opéra-comique, seriné par le professeur pendant dix mois, et récité au concert public. C'est beaucoup, sans doute, pour des perroquets. Est-ce suffisant pour faire des chanteurs?

"Les professeurs de chant, pour la plupart, proscrivent aujourd'hui dans leur classe l'étude de la vocalisation. J'inclinais à croire qu'elle était au chanteur ce que l'usage des gammes est au pianiste, c'est-à-dire une gymnastique fortifiante, propre à égaliser les sons, à les lier entre eux, à assurer la justesse de l'intonation sur toute l'échelle de l'organe; mais je m'étais trompé apparemment. Quant au solfége, dont on fait si bon marché, je rougis d'avoir à démontrer son utilité. Appuyé sur le témoignage de l'Allemagne tout entière, je dirai qu'il est aussi indispensable à tout chanteur de savoir solfier, qu'il est nécessaire à un homme qui achète un livre de savoir lire. Quelques professeurs de chant (remarquez la modération de ce *quelques*) font de l'art comme M. Jourdain faisait de la prose: malheureusement, ils n'ont ni son bon sens, ni ses sages ménagements. On n'enseigne donc point aux élèves le solfége, l'A B C des musiciens; on ne leur enseigne pas davantage la vocalisation, cette gymnastique de la voix, et, sous le prétexte libéral et commode que le pasteur est le grand professeur, le seul professeur, on leur enseigne de l'art de chanter tout juste ce qu'il en faut pour dire un air et enlever un premier prix!"

Les clameurs générales de la presse amèneront sans doute des réformes sérieuses dans la direction du Conservatoire, et un retour aux traditions du passé, mais on comprend l'embarras des directeurs de scènes lyriques quand il s'agit de recruter leurs troupes. Ils n'osent plus se hasarder à prendre les sujets sortant du Conservatoire et qui n'ont pas encore fait leurs preuves, car ces sujets sont hors d'état de répondre aux exigences d'un répertoire varié. Il faut donc qu'ils se disputent à prix d'or les artistes déjà connus et sur lesquels ils peuvent compter pour soutenir l'exécution d'un répertoire un peu étendu. Aussi, les chanteurs et les chanteuses de talent ont-ils des prétentions fort élevées.

LA DERNIERE LANTERNE.

Ainsi que nous l'a annoncé le câble transatlantique, le 13e numéro de la *Lanterne* a été saisi le dimanche matin, 23 août, chez les brocheurs et les expéditeurs de ce journal.

Les formes ont été saisies et scellées pour empêcher de nouveaux tirages. Le numéro ainsi supprimé sera, dit-on, réimprimé à Bruxelles.

On a saisi en même temps les listes d'abonnements, et, chose piquante, dit le *Journal des Débats*, on a pu constater qu'il y avait parmi les abonnés un certain nombre de fonctionnaires et pas mal d'employés du gouvernement.

Le délit relevé dans le dernier numéro saisi est le même que pour les numéros précédents. Il reproduisait certains passages du numéro 12, qui, publié en Belgique, n'avait pu pénétrer en France.

On a également saisi de simples couvertures au nombre de 30,000, M. Rochefort forme une demande en restitution ou en 12,000 francs d'indemnité.

Il parait que ce n'est pas en vertu d'un ordre émané du ministre de l'intérieur, mais bien en vertu d'un mandat décerné par le juge d'instruction que cette saisie a eu lieu. Elle n'a pas été opérée de nuit, comme on l'avait dit, mais vers sept heures du matin et après la constatation de la publication du journal.

On exerce une surveillance rigoureuse aux frontières pour empêcher l'introduction de tous les numéros de la *Lanterne* parus ou réimprimés à l'étranger.

Une instruction se poursuit également contre un certain nombre de personnes qui auraient reçu sous pli cacheté des exemplaires du No 12 de la *Lanterne* imprimé en Belgique. En serions-nous revenus à cette fameuse pratique de l'ancien cabinet des lettres confiées à la poste, qui a fait tant de bruit quand on l'a appliquée à la recherche du dernier manifeste du comte de Chambord? Espérons que le fait sera démenti.

L'*Opinion nationale* du 23 au soir donne les détails que voici sur la nouvelle saisie de la *Lanterne*:

"Ce matin, à cinq heures, un commissaire de police, porteur d'un mandat du juge d'instruction, se présentait à l'imprimerie de M. Gaittet, rue du Jardinet, accompagné d'un certain nombre d'agents; après avoir décliné ses qualités et le motif de sa visite, il a procédé à une perquisition des plus minutieuses pour saisir le numéro de la *Lanterne* qui allait paraître, mais il ne trouva rien; les feuilles étaient envoyées par 500 chez les brocheurs. Le livre d'adresse de ceux-ci ayant été saisi à l'imprimerie, les agents se rendirent en toute hâte chez ces brocheurs mais, avant de quitter l'imprimerie, le commissaire ayant fait enlever les formes qui se trouvaient sur les presses, et les ayant placées sous le scellé, le tirage n'était plus possible.

"Un assez grand nombre de numéros furent saisis chez les brocheurs, et comme le commissaire avait le chiffre des exemplaires envoyés au brochage, le contrôle était facile; ne trouvant pas son compte il en demanda la cause. La personne chargée de ce service lui dit qu'un certain nombre d'exemplaires avaient été envoyés chez M. M. Bidault, chargé de la distribution aux abonnés; vite, on court chez M. Bidault et l'on trouve les porteurs prêts à partir avec chacun leur distribution; les numéros leur sont enlevés et, chose assez piquante, c'est que l'on a pu constater qu'il y avait parmi les abonnés, un certain nombre de fonctionnaires et pas mal d'employés du gouvernement.

"Malgré toute la célérité apportée par l'autorité pour procéder à cette saisie, il paraît que déjà un assez grand nombre d'abonnés avaient été servis.

"Quant aux commissaires de police chargés des perquisitions dans les bureaux de la *Lanterne*, rue Coq-Héron, 5, et rue Rossini, ils n'ont rien pu y saisir, par cette bonne raison que pas un seul numéro n'était encore arrivé dans ces bureaux.

"Une saisie eut lieu cependant rue Coq-Héron, mais ce fut entre les mains d'un commissionnaire, qui conduisait une petite charrette où se trouvaient les numéros destinés à ce bureau. Il en a été de même rue Rossini.

"Les perquisitions chez les libraires et commissionnaires en librairie ont également eu lieu. Ces perquisitions n'ont produit aucun résultat, rien ne leur étant encore parvenu."

M. Henri Rochefort est parti pour Bruxelles où il va faire publier le 14e numéro de la *Lanterne*, qui a dû paraître le samedi 29.

Une correspondance parisienne du *Phare de la Loire* dont le récit suivant d'un fait qu'il nous semble bon de reproduire:

"Samedi, vers deux heures, MM. Ch. Delescluze, Greppo, Malarmé, Maurice Lachâtre, André Rousselle, D. Dupas, Cremalé, etc. étaient fort surpris de se trouver réunis dans l'antichambre du cabinet de M. de Gonet, juge d'instruction. Ces mes leurs étaient assignés pour témoigner dans une affaire dont ils ignoraient et dont ils ignorent encore le premier mot. M. de Gonet leur a représenté à chacun un pli cacheté à leur adresse, et portant le timbre d'expédition de Bruxelles. Toutes ces lettres avaient été saisies à la poste. M. le juge d'instruction, après avoir prié chaque destinataire de rompre lui même le cachet, constatait que le pli renfermait le 12e numéro de la *Lanterne*, paru en Belgique et s'empressait de le déclarer saisi.

On nous dit, ajoute le correspondant du *Phare*, que M. le juge d'instruction a demandé à chacune des personnes appelées si elle était abonnée à la *Lanterne*, et si elle connaissait l'expéditeur. La première question nous paraît indiscrète, et il n'y avait pas lieu de répondre à la seconde. On n'a pas répondu.

La Chambre des appels de police correctionnelle dans l'affaire de l'imprimeur Rochette contre Henri Rochefort, a confirmé le jugement de la 6e Chambre qui condamnait M. H. Rochefort à 4 mois de prison et 200 fr. d'amende.

Un incident assez vif a eu lieu, dit l'*Epoque*, pendant les débats. L'avocat général Merveilleux Duvignaux avait dit en parlant de l'acte de M. Rochefort: "Aussi, domicile violé, lâche agression, et je puis bien dire ce mot en présence d'une attaque par trois personnes contre une."

Ces mots avaient attiré une vive réplique de Me Cléry, défenseur de M. Rochefort.

L'organe du ministère public a donc expliqué ce qu'il avait dit de la façon suivante:

Je n'ai pas voulu interrompre la défense; je l'aurais dû, peut-être, pour lui épargner une erreur que je ne puis pas ne pas relever. L'honorable défenseur devrait savoir quelle est dans la bouche du ministère public la portée d'épithètes qui s'appliquent aux actes et qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être adressées aux personnes. Non, je n'ai pas dit que Rochefort fût un lâche.

J'ai parlé, ce qui est bien différent, de l'acte auquel il s'est laissé emporter; je répète que c'est une agression lâche; j'ajoute, si vous le voulez, qu'elle est de plus indigne de l'inculpé.

M. Rochefort a interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel (6e chambre), qui l'a condamné à une année de prison pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et pour offense envers l'empereur.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Pays* de Paris:

L'amiral américain Farragut, se conformant aux vœux du Congrès de Washington, a sommé, poliment toutefois, la Porte Ottomane d'ouvrir les Dardanelles aux bâtiments de guerre et autres.

"C'est un nouveau symptôme de la tendance qu'éprouvent les Américains à se mêler des affaires européennes. En Amérique, ils invoquent fastueusement leur jurisprudence Monroe. Mais s'ils ne veulent pas permettre aux puissances européennes de poser le pied dans le nouveau monde, ils ne se gênent pas pour s'occuper de l'Europe, et, dans un temps plus ou moins éloigné, ils voudront peut-être nous imposer leur suprématie.

Encore un bienfait que nous devrons en partie au *Siècle*, à l'*Opinion nationale* et aux autres journaux qui, sous prétexte de libéralisme, sont toujours prêts à soutenir toute politique contraire aux intérêts de la France.

Les Etats-Unis doivent devenir un jour la première puissance du monde entier; ils exerceront une influence prédominante, non-seulement sur les deux Amériques, mais sur toute la surface du globe.

Malgré la différence des formes gouvernementales, l'empire moscovite et la grande république pourront facilement s'entendre. Pendant la guerre de Crimée, les Etats-Unis ont témoigné une sympathie constante à la Russie. Quand les escadres russes vont visiter les ports américains, leur présence est célébrée par des banquets dans lesquels on met face à face, avec une intention significative, les bustes de Pierre le Grand et de Washington.

Une occasion s'est présentée: la guerre de la sécession. Nous pouvions empêcher la défaite du Sud, nous pouvions aider un peuple brave et intelligent à conquérir son autonomie. Les feuilles qui se prétendent libérales se sont coalisées pour donner le change à l'opinion publique. Elles ont si bien manœuvré que la France est demeurée neutre,—une neutralité qu'elle pourra payer cher plus tard.

Dans vingt ans la population des Etats-Unis peut doubler. Quand ce pays, aussi vaste à lui seul que toute l'Europe, aura 60 millions d'habitants, quand il jettera dans la balance sa richesse, sa puissance maritime, son esprit d'entreprise, son immense activité; quand la Russie, doublée d'un pareil allié, voudra briser le traité de 1856, relever les remparts détruits de Sébastopol, construire des flottes formidables et les lancer dans la Méditerranée, il sera bien difficile de les en empêcher.

Nos descendants pourront payer cher la confiance accordée par une popularité inintelligente aux éternels alliés de tous nos ennemis.

—La *Liberté* nous donne sur l'âge des députés au Corps législatif quelques détails statistiques intéressants. D'après ce journal, l'âge réuni des 283 députés forme un total de 16,044 ans. La moyenne d'âge des députés est donc de cinquante six ans et sept mois.

En appliquant ce calcul à tous les Corps législatifs qui se sont succédé en France depuis 1789, on constate, assure la *Liberté*, que la Chambre actuelle est de toutes la plus sénile; la Chambre introuvable vient ensuite.

Le gouvernement n'épargne rien cependant pour rajeunir la Chambre, puisque depuis quelque temps ses candidats sont tous des *fils*: Ernest André *fils*, Eugène Pereire *fils*, Welles de la Valette *fils*, Corneille *fils*, Des Retours *fils*, Dumas *fils*. On parle maintenant de M. de la Guéronnière *fils*.

M. Montpayroux, l'auteur de ce calcul sur l'âge des députés, annonce qu'il va faire un travail analogue sur l'âge des sénateurs. Gare au total!

—Il résulte d'une liste des fortunes les plus colossales, publiée par un journal anglais, que le Nouveau-Monde, et non la vieille Europe, a la palme en cette matière.

Le personnage le plus riche n'est ni un roi ni un empereur, mais un simple industriel américain, dont le revenu s'élève à 48 millions de francs; puis vient un boyard russe; le troisième est un Anglais qui possède d'immenses propriétés dans les Indes Occidentales.

La maison de Rothschild, que nous avons l'habitude de regarder comme le Crésus moderne, occupe à peine le onzième rang sur cette liste.

La *Correspondance de Berlin* écrit qu'en 1866 on comptait en Prusse cent quarante-quatre millionnaires. Cinquante-neuf demeurent à Berlin.

Il y a aussi dans la Silésie de ces grosses fortunes, faites la plupart dans les commerces du fer, du charbon et des bois de cette province.

—M. Pasdeloup est depuis deux jours revenu de Lausanne, résidence actuelle de Richard Wagner.

Il vient de signer, avec l'auteur des *Maîtres Chanteurs*, un traité pour une partition nouvelle qui serait spécialement destinée au Théâtre-Lyrique, et représentée dans un an.

— La *Nouvelle Némésis*, "dont le fonds ne cingle pas assez—il y a des titres qui obligent —publient une amusante charade:

> Je mets sur mon second
> Mon premier, et, d'un bond,
> De ma plume fendant la *Presse*,
> Droit vers Clarigny je m'empresse.

Ce n'est pas la peine d'attendre la semaine prochaine pour donner le mot de cette charade, qui est le nom même du rédacteur de la *Presse*, M. Cucheval-Clarigny.

— Connaissez-vous le mot que le *Petit Journal pour rire* attribue à Talleyrand:

Une jeune homme bien né vient entrer dans les affaires et demande conseil à l'un de nos diplomates.

—Dites-moi le moyen de parvenir? dit-il.

—*Baissez vous*, répond le successeur de Talleyrand.

De même, été cette fois par M. Ulbach, dans l'*Indépendance belge*:

Il disait, à propos des réactions qui suivent les révolutions:

—Le peuple est comme le canon, il foudroie et.... recule.

— Voici un détail vraiment touchant sur le deuil éternel de la reine Victoria:

Chaque matin, on retrouve auprès du lit de la reine un coffret de bois noir auquel il est absolument défendu à tout serviteur de toucher, et que la reine referme elle-même à triple tour. Dans ce coffret sont toutes les lettres du prince Albert. Tous les soirs, Victoria en lit une qui, le lendemain, cède sa place à une autre. Inutile d'ajouter que le coffret noir fait partie du voyage de la reine.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le Président et le Comité du Tennessee.

Les autorités civiles doivent être soutenues.

Expulsion de nègres du Sénat de la Georgie.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Epouvantable tremblement de terre.

Perte d'un transport des Etats-Unis, corps et biens.

Nouvelles Européennes.

Londres, 12—La reine est arrivée saine et sauve à Windsor.

Paris, 12—On rapporte que l'Espagne offre 30,000 hommes pour tenir garnison à Rome dans le cas d'une guerre européenne.

Les insurgés ont paru dans les montagnes près de Ronda.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12—A la dernière entrevue entre le comité de la Législature tennesséenne et le Président, le Président a dit qu'il avait prêté à leur demande une considération réfléchie et qu'il avait conseillé d'ordonner au général Thomas de fournir toutes les troupes qui seraient nécessaires pour maintenir la paix et soutenir le gouvernement actuel du Tennessee. Le général Thomas peut demander au secrétaire de la guerre des troupes additionnelles quand cela sera nécessaire. Le comité a ensuite fait visite à Schofield.

Voici la dépêche du comité à la Législature: "Le Président soutiendra les autorités civiles. L'ordre a été envoyé au commandant du département d'assister et de soutenir les autorités civiles, et une force suffisante sera fournie pour atteindre ce but."

$1,260,000 de bons ont été émis aujourd'hui pour le chemin de fer central du Pacifique.

Les généraux Thomas, Hancock et Terry constituent une Cour d'enquête pour juger le général Dayer, chef d'artillerie, sur des accusations portées par le comité congressionnel. La Cour se réunira ici le 5.

Le Revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $313,000.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 12—Le Sénat aujourd'hui a déclaré que Campbell et Wallace, sénateurs nègres étaient inéligibles, par un vote de 24 contre 11. Campbell a conclu son discours en disant: Je sais que ma condamnation est certaine, mais je viendrai le droit d'enregistrer une protestation respectueuse en temps convenable.

La protestation de Campbell et de Wallace a été reçue par le Sénat et insérée dans le journal.

Le Dr James L. Grant, le célèbre constructeur de ponts de chemins de fer, est mort ici, aujourd'hui, après une maladie de trois jours.

Nashville, 12—Hier soir, la Législature est restée en séance jusqu'à minuit et a passé le bill de milice modifié, qui est maintenant une loi. Avant que la milice puisse être envoyée dans un comté, demande devra être adressée au gouverneur par 10 notabilités, sans condition, ou par trois juges de paix appartenant au dit comté, basée sur l'allégation que la loi civile ne peut pas être mise en vigueur sans l'assistance de la force armée.

Portland, Me, 12—Le comité d'Etat républicain, sur l'estimation de membre du Congrès James G. Blaine, après une récapitulation de chaque localité, porte la majorité radicale à plus de 21,000.

Newbern, 12—Le steamer Patapsco de New-York, pour Savannah, chargé de fois, a été découvert en feu, en mâts, à 16 milles au nord du Cap Lookout. Les flammes ont enveloppé soudainement le steamer, donnant à peine à l'équipage le temps de s'éloigner dans les canots. L'origine du feu est inconnue. Rien n'a été sauvé. Les hommes de l'équipage sont à Morehead City. Le capitaine est malade à l'hôpital, au Fort Macon.

St. Louis, 12—F. P. Hase, de Boston, président du chemin de fer du Pacifique du Sud, et les directeurs associés, sont arrivés ce matin et ont eu aujourd'hui une réunion dans laquelle la portion nord-ouest de la division du Missouri a été donnée à contrat, le travail devant commencer lundi prochain. Les directeurs sont partis pour le territoire indien afin de terminer les arrangements avec les Cherokees, les Choctaws, Creeks, Osages et Chikasaws, pour des terres dans leur pays et pour mettre à effet les moyens tendant à la rapide construction du chemin de fer de l'Atlantique et du Pacifique à San Francisco, par le 35e parallèle.

Key West, 11—Des nouvelles de trois jours plus récentes d'Hayti, reçues par le steamer des Etats-Unis Gettysburg, arrivé du Cap Haytien, disent que St Nicholas et Gonaives tiennent encore pour le président Salnave. Le port de Ste Marc est toujours occupé par les rebelles. Ces derniers ont subi une rude défaite au village de la Coupe. Ils avaient aussi abandonné le siége de Port au-Prince, en laissant leur équipage de camp dans les mains des troupes de Salnave. Celui-ci a lancé une proclamation accordant amnistie aux rebelles, les engageant à se rendre. Beaucoup ont profité de cette proclamation. Les rebelles perdent le terrain rapidement, et la situation de Salnave s'améliore.

Le Port au Prince est dans un état sanitaire parfait et les chances d'affaires sont brillantes.

New York, 12—Le steamer Golding Star est arrivé, apportant les nouvelles suivantes: — Il y a eu le 13 un tremblement de terre sur les côtes du Pérou et de l'Equateur, et dans cet intervalle ont péri 25,000 personnes et $300,000,000 de propriétés. Un bruit sourd a continué à précéder et la mer était horriblement agitée. La ville d'Arequipa, ayant 30,000 habitants, a disparu, laissant à peine un vestige de son existence. 400 personnes y ont péri. La ville d'Arica, ayant 12,000 habitants, a été détruite. Il n'est pas resté debout une seule maison. 500 personnes y ont péri. Il y a eu comme une marée de 40 pieds de hauteur, emportant les navires sur le rivage plus loin que cela n'avait jamais été vu.

Le navire de transport des Etats-Unis avec des provisions navales valant $1,800,000, a chaviré et tout le monde à bord a péri. Le navire a roulé plusieurs fois sur lui même et a été mis en pièces. Le steamer des Etats-Unis *Wateree*, a été emporté au demi-mille sur la côte et en terre tellement haute et sèche qu'on n'a nul espoir de le sauver. Un marin s'est noyé.

La corvette péruvienne *America* a été emportée sur la côte et a perdu 30 personnes.

Le navire de commerce américain *Rosa Riveria*, le bâtiment anglais *Chancellor* et la barque française *Edouard* se sont perdus.

Les bourgs d'Iquique, Moyuegua, Locumba et Peungua, ont été entièrement détruits et plus de 600 personnes ont péri à Iquique. Les négociants américains ont perdu immensément, mais ils étaient presque tous assurés.

Forone, Iborra, San Pablo, Atemtaque et Smatua sont en ruines. Il y a un lac à la place de Cotacachi. La population de ces diverses villes a péri presque tout entière. Pancho, Puellardo et Caslequange ont été aussi détruits. Les morts sont si nombreux que les survivants sont obligés de fuir pour éviter la peste.

La Havane, 12—Des nouvelles reçues ici, disent que l'Equateur et le Pérou ont été visités par le plus terrible tremblement de terre qu'on ait jamais connu. Il a duré seulement cinq minutes, mais dans ce court espace de temps 25,000 personnes ont péri et d'autres sans nombre sont privées d'asile.

Le steamer des Etats-Unis, Kearsarge, prêtait assistance aux survivants.

Marchés Américains.

New-York, 12.—Argent toujours faible. Or faible après l'état donné des banques fermant à 144 1/8. Fonds publics forts et d'une fraction en hausse.

L'état des banques accuse une augmentation de $224,000 dans les prêts; une diminution de $664,000 dans les espèces; de $30,000 dans la circulation; de $2,305,000 dans les dépôts; et de $2,554,000 dans les legal tenders.

Savannah, 12 — Coton plat et en baisse. Vendu aujourd'hui 260 balles. Mid. 23 à 23 1/2. Exporté par le cabotage 1,770.

(*Dépêches d'hier soir.*)

SUCCÈS DÉMOCRATIQUE DANS LE COLORADO.

La Havane, 11—Nouvelles additionnelles du Mexique.—Le gouverneur Antonio Gomez Cuervo, de Jalisco, qui avait été mis en accusation et déposé par le Congrès pour avoir sanctionné l'exécution sommaire de quelques voleurs, ce qui est une violation de cet article de la constitution fédérale relatif à la sûreté des citoyens, a été réinstallé.

L'assassinat du général Potoni est confirmé. On rapporte que le général avait été drogué par ordre du général Canto, avant son assassinat. Juarez a ordonné l'arrestation immédiate et le procès du général Canto. Les journaux disent que l'intention de Canto était de se défaire aussi du général Ortega.

Ce dernier a préféré retourner en prison que d'accepter une mise en liberté conditionnelle. Il a lancé un manifeste par lequel il renonce à ses prétentions à la présidence et déclare adhérer au gouvernement juariste.

Le dernier conspirateur contre la vie de Juarez a été libéré et envoyé en exil, ainsi qu'un prêtre qui avait prononcé des discours séditieux à Tehuacan.

Le gouvernement s'occupait de la question des colonies militaires pour la frontière du Nord.

La presse de la capitale déclare qu'il n'est pas nécessaire de s'occuper d'un traité de protectorat étranger.

En señor Ignacio Vallarta, ministre, a résigné.

Il sera remplacé probablement par el señor Dondé.

Un citoyen américain nommé Pierce, qui a subi des indignités à Cordova, a fait une plainte en règle et s'est adressé au chargé d'affaires Plumb pour avoir réparation. On fait de grands efforts pour que la réunion de la commission chargée de régler les réclamations américaines ait lieu à Mexico et non à New-York.

Les colonels Granados et Toledo, qui avaient joué le rôle principal dans la révolte à Sinaloa, ont été condamnés à mort, mais un sursis leur a été accordé.

Un convoi avec deux millions et demi en espèces est arrivé à la Vera-Cruz.

Le señor Augustin Ortega, chef de la police rurale à Medellin a été assassiné près de cette place.

La Havane, 11—Une dépêche de Port au Prince du 5 septembre, dit que le siége de cette capitale par les Cacos et d'autres forces rebelles a enfin été levé. Les Cacos se sont retirés à St-Marc.

Le *Monitor* répète l'histoire que l'ex-Président Cabral, de Sto-Domingue, a été fusillé sur sur la frontière.

Washington, 12—D'après les nouvelles reçues du Colorado, un délégué démocrate a été élu au Congrès.

Le comité de la Législature tennesséenne fait peu de progrès ici. Les renforts envoyés aux troupes fédérales entraîneront des changements de commandement qui ne satisferont pas le comité.

Nashville, 12.—Le bill de la milice, modifié par le Sénat, a été rejeté par la Chambre. Un comité de conférence sera nommé, mais les divergences sont grandes et il y a peu d'espoir de les concilier.

Baltimore, 12—Les acheteurs et les vendeurs de tabac en feuille ont décidé que le possesseur peut faire une offre, mais la chûte du marteau de l'encanteur met fin à la vente. Le tabac inspecté dans les autres ports n'a pas besoin d'être réinspecté avant la vente à Baltimore.

Philadelphie, 11—Des checks frauduleux, dessus tirés par des maisons de Philadelphie sur la Seconde Banque Nationale, viennent de l'Ouest.

Les checks frauduleux sont télégraphiés, suivant la description par Mayer & Co; rue Fulton, à New-York, en encore rouge entièrement différente des checks émis par les clients de la banque.

Liverpool, 12, après-midi.—Le coton a baissé de 1/8, et a fermé avec une tendance à la baisse. Mid. 10 1/4; Orleans 10 1/2.

New-York, 12 — La fabrique de billards de Phelan et Collender a brûlé hier soir. Perte $600,000. Deux cents ouvriers sont sans ouvrage.

Une bande de manants suivant le Base Ball Club d'Irvington, a attaqué le Club Atlantique qui avait triomphé des Irvington. Plusieurs personnes ont reçu des coups de bâton ou des coups de couteau, et parmi elles Baikley et McGoigle, membres de l'Assemblée de Brooklyn, qui probablement en mourront. Aucune arrestation n'a été faite.

St Louis, 12—Les préparatifs pour la réception des Chevaliers du Temple, la semaine prochaine, sont achevés.

On a fait une descente, hier soir, sur huit grandes maisons de jeu et main basse sur nombre de personnes et des masses d'argent.

New York, 12, midi. — Argent facile. Or, 144 1/8. Coton plat et en baisse. Mid. 26 à 26 1/2. Fret plat.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 12 septembre.

Le marché monétaire proprement dit est resté calme aujourd'hui. La demande d'escomptes n'a été que modérée, et les taux de l'intérêt sont encore de 10 pour cent l'an et 1 pour cent par mois, dans les rues, les billets de premier ordre et 1 1/4 ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est toujours coté à 10 à 12 par an celui de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.—Les banques escomptent volontiers les bons billets à courtes échéance que leur offrent leurs clients.

La compagnie du chemin de fer de la rue St Charles a déclaré un dividende de 6 pour cent ou de $3 par action — dividende qui sera payé aux actionnaires le 10 du mois prochain.

L'or a ouvert à 142 3/4 à 143 contre 144 1/8 à New-York, et a fait les transactions, a fermé à 142 7/8 à 143. Les ventes comprennent $18,000 à 142 3/4, $10,000 à 142 7/8 et $1000 (1500 et 25000) à 143—Dans l'argent, il s'est vendu $1400 en demi piastres américaines à 136 1/2 et une petite somme en piastres mexicaines, à 146 3/4. Les piastres mexicaines sont cotées à 136 1/2 à 137, les secondes à 116 3/4 à 117 en monnaie courante et 3 pour cent de prime en or.

La demande de change étranger étant soutenue par les ventes de coton, les ventes de sterling comprennent 12,000 livres No 1 à 153 à 153 1/4, 700 livres de banque à 156 5/8 et 800 livres dito, à vue, à 157 1/2: Dans le change sur France, une offre, à 3 65 1/4, 7,000 francs à 3 65 5/8, 150,000 (30,000 et 120) No 1, à 3 65 45,000 fr. (15,000 de premier ordre et 30,000 de banque) à 3 62 1/2—Le sterling peut être coté à 153 à 155 1/2 le commencement No 1 et cher à 157 à 157 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3 66 1/4 à 3 65 le premier et 3 62 1/2 à 3 61 1/4 le second.

Le change américain a été un peu plus court. Les banques ont tiré sur New York au pair, mais dans quelques cas, on accepté 1/16 à 3/16 pour cent d'escompte, un check de $20,000 ayant passé à 1/8 d'escompte et un de $25,000 à 3/16. —Les ventes de change de commerce sont $90,000, sur New York à vue, à 1/8 3/16 et $46,000 à 1/8 et 1/4 1/4 et un de $65,000 (15,000, 10,000 et 40,000) à 1/4.

Une vente de 35 actions de la banque des Citoyens a eu lieu à $139—Il ne s'est pas vendu de bons.

Les billets de la ville ont été peu recherchés aux prix antérieurs. Les principales transactions annoncées comprennent $1,000 à 31 1/2 et $4500 à 31 3/4. Les courtiers ont coté les petites sommes à 35 à 35 1/2 et 36 et vente à 34 à 35.

Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 12 septembre 1868.

La demande a été moins générale aujourd'hui, mais comme, en présence de la baisse à New York et à Liverpool, les facteurs ont consenti à faire de nouvelles concessions, les quelques acheteurs qui s'étaient avancés ont acheté plus librement, et de la sorte 1422 balles ont changé de mains à des prix de 3/4 de c plus bas que ceux d'hier soir.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868	balles	3044
Reçu aujourd'hui	930	
" précédemment	7196	
		8126
		11170
Expédié aujourd'hui	3098	
" précédemment	3912	4000
Stock en mains		7070

TABAC—Depuis notre revue de mercredi dernier le marché au tabac a été tout à fait inactif, aucune vente n'y ayant été faite. L'approvisionnement actuellement entre les mains des détenteurs est faible et les arrivages montrent une forte décroissance. Durant la semaine dernière 6 boucauts de l'article ont été reçus—reçu précédemment, depuis le 1er septembre 23 bts exporté durant la semaine 136 boucauts dont 98 pour Liverpool et 38 pour New-York, exporté précédemment 6 boucauts. Stock en mains au 1er septembre 1868, au-dessus de 2183 boucauts, actuellement en mains et à bord de navires 2043. Nous cotons:

Léger—Refused, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15, fin, 15 à 17; Choice sélections, 18 à 20; fin pour capes, 22 1/2 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c. Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13 c; good, 15 à 16 c, fine 18 à 22 c; choice selections 19 à 22, Capes belles — —;

FRET—Nous avons à annoncer une faible amélioration dans la condition du marché et en même temps une raideur générale des taux. Pour les ports étrangers et particulièrement pour Liverpool le tonnage s'est accru et il est fait considérablement d'offres de coton et des engagements ont été pris pour le transport de cet article à Liverpool à 9/16 et 5/8 d par livre sur voiliers, bien que ce dernier prix doive actuellement être considéré comme prix dominant. Dans le cabotage, les vapeurs réguliers qui y sont engagés obtiennent de forts chargements, et pour ce qui est de ces trajets les taux sont fermes. Nous n'avons entendu parler d'aucun navire voilier en armement pour ces parages. Pas de changement majeur dans nos cotes. Nous cotons en ce moment comme suit: Coton sur vapeurs pour New York 3/4 c la livre do pour Boston et pour Philadelphie 1 c la livre; tabac pour New York $8 00 à — le bt, farine pour Liverpool 5/8 d le baril, mais pour New York et Boston, $1 le baril, mais pour New York 75 à — c le baril, pour Boston, 30 à — cts le boisseau, porc et bœuf pour le Nord $1 le baril. Sur voiliers les taux demandés sont: Coton pour Liverpool 5/8 d la livre, tabac 40 s le boucaut, mais 9 1/2 à 10 1/4 d le boisseau, gateaux de graine de lin 35 s le tonneau, farine 4s le baril. Tabac pour le Havre $12.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre dernier rapport.

SUCRE—La bonne demande dont nous avons parlé hier s'est encore fait sentir aujourd'hui, et il s'est fait différentes ventes de 10 à 20 boucauts de sucre de Cuba à 12 à 12 1/2 c la livre de Nos 11 et 12, 13 à 13 1/2 pour les Nos 13 et 14, 14 1/2 à 15 1/2 pour les Nos 15 et 16 et 15 3/4 à 16 pour les Nos 17 à 20. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13 1/4 à 15 1/2 la livre de fully fair à prime.

SUCRE—La demande n'a été faite que pour le placement aujourd'hui et ventes de 5 à 10 boucauts de sucre de Cuba écoulés aux prix antérieurs.

MÉLASSE—Il ne s'est pas fait de demandes de l'article et faute de ventes nous omettons nos cotes. Le stock en mains se compose de mélasse de Cuba.

FARINE—Pas de changements depuis hier. Les ventes de la journée ont embrassé 2300 barils de l'article.

PORC—Le marché est calme, mais ferme.—Vente de mess à $31 le baril. Détail à 31 50.

BACON—Il ne s'est fait aujourd'hui, que des affaires par placements à 17 1/2 c la livre de côtes clear ribbed, 18 à 18 1/4 c pour les côtés doucées et 14 1/2 c pour les épaules.

SAINDOUX—Ferme. Prix en hausse. Le prime en barillet est coté à 22 1/2 c, en gros, et en détail, 23 c.

SEL—Le marché est calme. Nous cotons encore l'article comme suit: $2 40 à $2 45 le sac de Liverpool gros et fin prix en entrepôt et $2 55 à $2 60 en magasin. Le sel des Iles Turques vaut 50 à 60 cts le boisseau.

DRÊCHE ET HOUBLON—La drêche est toujours calme. La qualité qui vient de l'Ouest est cotée à $2 80 à $2 85 le boisseau et celle du Canada $2 85 à $2 90 le boisseau. Le houblon est toujours calme.

PEAUX—Les peaux sèches sont inactives et les peaux vertes sont en bonne demande.—Nous cotons les peaux vertes, provenant des abattoirs de la ville 10 à 13—c la livre, du veau — à — chaque, do salées à sec 16 à 18 c, do dry flint, du pays 18 à 19 c, do préparées au Texas 17 à 21 cts.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $4 — à $7 la douzaine selon la grosseur.

COMESTIBLES—Abondant et calme. Les pommes de terre sont cotées à $4 50 à $4 50 le baril, les oignons et les pommes $5 à 5 50 le baril.

ŒUFS—L'approvisionnement d'œufs est rond et la demande bonne à 20 à 23 cts la douzaine d'œufs en caisses et $18 à $20 le baril.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail, 7 1/4 c.

CORDE D'EMBALLAGE—Est tenue à 9 cents la livre à prendre par lots ronds de corde faite à la machine. La corde du Kentucky, vaut 9 1/4 à 9 1/2 c la livre.

FARINE DE MAIS—Le marché continue à être calme, la farine séchée au four est offerte en lots ronds à $4 50 à $4 65 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE—Pas encore de demandes de lots ronds de toile de l'Inde. L'article se vend en détail à 23 à 23 1/2 c la yarde, en rouleaux, et en balles. La toile de chanvre se vend à 20 c par yarde de toile tissée à la main et celle faite à la machine 23 à 26 c.

RIZ—Le riz de la Louisiane est en demande active et les renforts de l'article qui nous sont parvenus se sont vendus à 3 à 6 c la livre d'inférieur, 7 pour l'ordinary 8 à 9 pour le prime, et 9 à 10 1/2 pour le choix.

SUIF—Actif à 12 1/2 à 13 1/2 c et 10 à 11 la livre pour le suif brut.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 12 septembre 1868.

Arrivée, hier—373 bœufs du Texas, 203 veaux et veaux d'un an, 349 moutons.

Vendu—367 bœufs du Texas, 180 veaux et veaux d'un an, 19 cochons, 341 moutons, 3 vaches à lait.

A vendre—667 bœufs du Texas, 544 veaux et veaux d'un an, 71 cochons, 467 moutons, 14 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	35 00
Do de 2me do do	— à	—
Do de 3me do do	— à	—
Bœufs du Texas, 1ère qualité, par tête	25 00 à	30 00
Do 2me do do	15 00 à	20 00
Do 3me do do	00 00 à	12 00
Do de 2me do, nourris au maïs, par livre net	— à	—
Cochons, par livre, gros	— à	11 1/2
Moutons, 1ère qualité, par tête	4 00 à	4 50
Do 2me do	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	30 00 à	40 00
Veaux d'un an, par tête	8 00 à	16 00
Veaux de lait, par tête	5 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6........RUE ST-CHARLES........6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 HEURES du matin à 9 HEURES du soir. 26 août—2mPP

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon.
$300,000
De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.
A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 25 octobre, nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Le public est donc invité à venir se procurer des articles à des prix qui n'ont pu être obtenus ici depuis la guerre, nous vendrons de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne peuvent être obtenues ailleurs.
13 sept—1m PP P. & T.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées,
ELKIN & Co.
Rue du Canal, No. 168,
en face de Christ Church.
REÇOIVENT, en ce moment, des TAPIS VELOURS BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN de nouveaux genres. Egalement—TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLE et DAMAS.
Ils ont un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendent au plus bas prix du marché, au comptant.
13sept—1m

Marchandises sèches. Marchandises sèches.
Nouveaux arrivages de Marchandises sèches à bon marché au magasin de
HEIMAN & FRIEDLANDER,
(Ancien magasin M. Heiman.)
158............Rue du Canal............158
(Coin Baronne.)
La campagne s'ouvre brillamment.
Quartier-Général aux suites d'encan de New-York. Nos conditions sont Comptant! Extra pour le Comptant.
ALPACAS d'encan, 20 et 25 cents, valant 50 et 75 cents... [illegible]
Souvenez-vous du magasin de
HEIMAN & FRIEDLANDER,
11sept Rue du Canal, No 158.

Avis au Public.
M. Louis CARETTA a l'honneur d'avertir ses amis en particulier, et le public en général, qu'il vient d'imaginer un plan tout nouveau, pour mettre les amateurs de billets de loterie de la Havane à même de réaliser des profits presque infaillibles.
Ce plan consiste à réunir cent actionnaires qui prendront à chaque tirage de la loterie de la Havane un billet entier à prix de $15 ... Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau, Passage de la Bourse No 73, entre Bienville et Conti, ou les livres d'actions et de souscriptions sont ouverts depuis 9 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M.
Moi soussigné, Louis Caretta, après avoir pris en sérieuse considération une annonce insérée dans l'Abeille de dimanche, 6, relativement à la vente des billets de la Havane, invite tous ceux qui ... DIMANCHE prochain, à midi précis, pour affaires qui les intéressent.
LOUIS CARETTA.
11 sept—3t—dim mer, dim

ECOLE DE MUSIQUE
Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.
La classe de SOLFÉGE, dirigée dernièrement par Mmes Boyer et Magioni, sera continuée par Mme Magioni, rue de la Commune, No 250, entre Remparts et Basin. La réouverture du cours est fixée au 15 septembre. Jours de leçons, les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après midi. Prix, $3 par mois par enfant.
11 sept—1m

Avis important.
AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES.
ILS peuvent faire mettre leurs vieux cadres à neuf à l'établissement de McLAUGHLIN, No 091 de la rue des Magasins, du Premier. McLaughlin fait aussi des cadres sur commande.
S'adresser à la boîte 1,893 du Bureau de la Poste.
Les personnes qui voudraient transformer leurs cadres dorés en cadre imitation bois de rose, n'ont qu'à s'adresser à M. McLaughlin. 13 sept—1f

Société Croissant et Star de Bienfaisance des Jeunes Gens.
La réunion mensuelle régulière de cette Société aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 13 septembre, à midi. L'exactitude est requise.
WM. E. FITZGERALD, Président.
ALFRED H. STEWARD, Secrétaire. 12 sept—2t—PP

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.
LES officiers et membres de cette association sont priés d'assister à la réunion mensuelle et régulière qui aura lieu LUNDI 14 du courant à 7 heures et demie précises du soir, à leur salle, rue St. Louis, entre Royale et Passage de la Bourse.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du président A. L. TISSOT.
GEO. FORSTALL, secrétaire.
13sept—2t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.
CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Treize trois Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, Lundi le 28 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
12 sept—15t L. W. BAQUIE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles,
COIN DES RUES CARONDELET ET HUITIEME.
Nouvelle Orléans, 11 septembre 1868.
AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 6 pour cent ou de trois piastres par action, lequel dividende sera payé aux actionnaires à partir du 10 octobre 1868. La Compagnie a acquitté la taxe de Revenu Intérieur des Etats Unis.
12 sept—1t ALDEN McLELLAN, Secrétaire.

Avis.
ON demande un bon jardinier, Français ou Allemand, connaissant parfaitement son métier, pour aller à Vera-Cruz (Mexique). Pour les conditions, s'adresser à M. PAYRO, 51, rue Douane.
13sept—3t

POUR MARSEILLE.
POUR MARSEILLE.—Le brick américain A. G. Jewett, bon voilier et de première classe, capitaine REED, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Septième, 4me District, ou à
GOLDENBOW & KELLEY,
13 sept No 1? de la rue Gravier.

A Vendre à bas prix.
UNE belle jument de race, de 6 ans et demi, douce et saine. C'est une jument de montage et elle va sous les harnais. On peut la voir en s'adressant au No. 36 de la rue de Chartres, de 8 à 10 heures du matin. 13 sept—3t

Comité Central Démocrate de l'Etat
Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1868.
Appel d'une Convention d'Etat.
LE MERCREDI, 2 du courant, à une assemblée régulière de ce comité au quartier-général démocrate de cette ville, il a été adopté les résolutions suivantes sur lesquelles L'ATTENTION DES DÉMOCRATES DE L'ETAT est appelée.
Il est résolu que dans le but de remplir des vacances sur le ticket démocrate pour électeurs et remplaçants, pour électeurs de District et remplaçants qui pour avoir ne peut être éligibles sous l'empire du quatorzième amendement de la Constitution, dans le but de nommer des candidats au Congrès et de se concerter sur les intérêts du parti démocrate pendant la campagne—le comité central démocrate recommande qu'une CONVENTION DEMOCRATE D'ETAT composée de délégués qui devront être élus par les démocrates des différentes paroisses de l'Etat, les différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et d'Alger sera tenue à la Nouvelle-Orléans, le MERCREDI, 30 septembre courant.
Il est résolu que la représentation devra être conforme à la base adoptée pour la Convention qui a eu lieu, dans cette ville, en mars dernier, savoir:
Un vote pour chaque 200 votes, et un vote pour chaque fraction au dessus du vote donné, en 1860, pour Bell, Breckinridge et Douglas.
Il est entendu qu'il sera accrédité autant de délégués que pourra le désirer chacune des paroisses.
Il est résolu que les organisateurs de paroisses et le comité de la ville et de la paroisse d'Orléans sont priés de faire élire des délégués, par paroisse dans les campagnes, et par ward dans la ville et à Alger, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la Convention se réunisse le jour fixé—le MERCREDI, 30 septembre 1868.
Par ordre du Comité Central Démocrate de l'Etat
THOS. L. MACON, Président.
THOS. STEELE, Secrétaire. 13 sept V et C

Quartier-général des Blair Knights
Au dessus du café de "Hawkins," au coin de la rue de la Commune et de Varieties Alley.
Nouvelle Orléans, 12 septembre 1868.
LES membres honoraires dont les noms suivent sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu au quartier général, le LUNDI, 14 du courant, à 6 heures du soir, pour affaires d'une importance vitale.
L'exactitude est requise.
J McCloskey, A P Mason, Jas Hawkins, Williamson Smith, D C Cage, E W Ogden, O W Manson, Jno Meyers, H Pettijean, F A Atwater, J J Burnett, David Jackson, Arthur Gastinel, Bernard Avegno, T W Bothick, H Peralta, W L McGary, A Farley, J Hennessy, Mr Forester, M Arkins, Alf Mouton, C T Buddecke, A Rochereau, Jno Cage, J F Villavaso, C A Whitney, Geo F Miller, F F Folger, A G Ober, T S Williams, Paul Cook, Wm Cooper, T S Waterman, S I Goodgrass, Wm Greeves, J W Tebbs, T McDermott, B F Pethel, Hugh Cassidy, J T Todd, Wm Gordon, A G Waugh, R Hunt, B F Glover, T L Maxwell, Alf Kearny, J H Lockwood, R Stroott, W M Burwell, O L Langdon, Conrad Seller, R J Montgomery, R G Musgrove, J M White, Aug H Ewan, J H Prohbaus, J Visers, C W Newton, J e West, J P Todd, S Bonard, E A Yorke, L B Colemanman, E R Fairchild, W C Harrison, D R Carroll, Dr L T Pim, Geo H Case, D N Greenleaf, J Caulfield, C W Cammack, Jno Amoker, Jno Kerwin, A F Read, B L Millaudon, Jno Pemberton, J R Wilson, M L Jewell, Geo A Fosdick, F Barthorn, R W Adams, A Bermeval, J W Woods, J A Campbell, C E Slayback, Jas Dinwittie, Jno Burnside, Er Brown, J L Warner, E K Converse, Aaron Harris, Jas W Davis, I W Arthur, Jno Meade, J S Hose, F J Hart, J L Dunlins, John Martin, J M Peters, Dr J T Scott, Chas Favrot, O W Nixon, E Wooldridge, Daniel Edwards, A W Walker, J S M Kebler, D E Morphy, A M Holbrook, Jules Turpin, Stanton Bragg, O E Hall, W S Pike, W C Tompkins, Jno Jones, J C Denis, Fat er Moynihan, Wm Morse, Alf Moulton, A Baldwin, E A Tyler, Wm A Bell, Geo H Garner, W C Oliver, T N Ogden, L T Murdock, E S Keep, Chas Cavaroc, Hy Ziegler, W H Henning, A Chiapella, B F Eshelman, Jas Armstrong, St. Henderson, M McCandlish ... [illegible]
Par ordre de HARRY T. HAYS, président.
THOS W. COLLENS Jr., secrétaire-intérimaire.

Head Quarters "Broom Rangers Junior"
11 septembre 1868.
LES officiers et membres des Broom Rangers Junior sont priés d'assister ... [illegible]
HARRY DUBAL, Jr., secrétaire. 13sept—1

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,
Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés.
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.
CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et plaqué.
—AUSSI—
Un superbe assortiment de CRÊPES et TULLES illusion, DENTELLES blondes couleurs assorties, DIADÈMES et Lacet.
Un choix de RUBANS, CORDELIÈRES et GARNITURES.
W. DAUPHIN,
150, rue du CANAL,
Maison de gros, 81, rue de la DOUANE.
13juillet—D—2PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, anglaises et américaines.
NATTES—de Chine. ...
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Draps, toiles et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES Rondes Florales &c.

Meubles de seconde main.
LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main.
P. DEJAN,
(au magasin de meubles),
Au coin des rues Dauphine et Quartier.
12 sept—1m

Avis.
PERDU, un billet de $2 160, daté du 30 avril 1867, souscrit par B. Lacoste, à son propre ordre et par lui endossé, payable à un an de date et portant intérêt éventuel à raison de 8 p.c l'an; paraphé Ne Varietur, par O. Drouet, notaire public. Avis est donné de ne pas négocier le dit billet.
12 sept—3 B. LACOSTE.

Association des Enfants de Marie.
LA réunion mensuelle de la Société aura lieu au Presbytère de l'Eglise St-Augustin, LUNDI prochain le 14 du courant, immédiatement après la messe de 7 heures. La plus grande ponctualité est requise.
11 sept—3

Chemin de fer d'Orléans.
Bureau No 15 rue Dauphine.
LES actionnaires de la dite Compagnie sont notifiés qu'un paiement de $10 par action sera dû et payable au bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction.
H. C. BENIT,
Secrétaire pro temp.
11sept—au 20

Demande d'ouvriers chapeliers.
DE BONS OUVRIERS CHAPELIERS trouveront de l'emploi en s'adressant au Parisian hat store.
E. G. AUDIBERT
M. rue de Chartres
11 sept—3

Chien Perdu.
PARTI le 6 courant, du No 256 rue Bourbon, un jeune CHIEN de sept mois, POINTER, couleur pie, tacheté de blanc. Une récompense convenable sera donnée à ce lui qui le ramènera au soussigné. 11sept—3t

Propriétés à louer.

Magasin à Louer.
A LOUER—Le haut du magasin No 43 de la rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à F. STURZENEGGER,
3sept—1m Rue de la Vieille Levée No 43.

A LOUER.
LA MAISON DOUBLE, à étage, No 460 rue Moreau, ayant douze chambres, dont huit dans le corps principal et quatre dans les dépendances; grande cour, waterworks, citerne, &c.
Ce logement peut se diviser en deux locations.
A louer ensemble ou séparément pour le 1er octobre prochain.
A. C. TREMOULET,
9 sept—6t 95, rue Vieille-Levée.

A LOUER.
LA MAISON à trois étages, située à l'angle des rues Vieille-Levée et Quartier, avec magasin au rez de chaussée.
S'adresser à M. E. EUDE, notaire public, No 129, rue Royale. Possession le 1er octobre 1868.
Aussi à louer ou à vendre.
Une MAISON double et à étage, ayant huit chambres, cuisine haute de quatre chambres, grande cour grand jardin, etc., etc. à trois rues Dumaine Nos. 367 et 369. La maison vient d'être réparée et remise à neuf.
S'adresser sur les lieux le matin jusqu'à 10 heures, et le soir, de 5 heures à la nuit. 4 sept—10t

A Louer,
Le grand magasin, à l'épreuve du feu, No 85 de la rue du Canal—le meilleur emplacement de la ville.
Pour les conditions, s'adresser à
LEON GODCHAUX,
2sept—1m Nos 81 et 83 de la rue du Canal.

A LOUER.
A louer, encoignure Royale et Bienville, un haut de maison avec cour, dépendances et grand verandah; le tout fraîchement décoré.
S'adresser sur les lieux chez
Sept—15t P. MALLARD.

A louer.
Une MAISON située au No 220 de la rue Royale, près la rue St-Philippe, ayant huit grandes et cinq petites chambres; un grand verandah mis à neuf et peint. S'adresser à l'un ou l'autre des magasins de marchandises sèches de M. Theo. Danziger, No 163 de la rue du Canal, ou No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. 7sept—tf

A vendre.
MAGASIN de prix, en briques, situé dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Poydras. Un bon emplacement pour un commerce de produits de l'Ouest ou une grocerie en gros. La propriété donnerait un bon revenu. Pour plus de détails s'adresser à
O. VALETON encanteur,
coin Tchoupitoulas et Natchez.
8 sept—3t

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.
Dans le courant de l'été, l'Académie a été décorée de nouveau, la scène a été agrandie, les moyens d'entrée et de sortie ont été augmentés, la salle a été mieux aérée—en un mot, on a fait de ce théâtre le plus complet du pays.
LA SAISON DES SPECTACLES
Sera inaugurée
MARDI, 8 SEPTEMBRE,
PAR
La grande troupe de Comédiens Ethiopiens
DE
EMERSON, ALLEN & MANNING.
Il y aura une grande matinée SAMEDI, à midi.
4 sept

Théâtre St. Charles.
CE Théâtre s'ouvrira pour peu de temps, le 12 septembre. Les représentations commenceront par les célèbres MINSTRELS DE SKIFF & GAYLORD, troupe qui n'a pas été organisée un an jour, en un mois, ou une semaine, mais a qui compte depuis nombre d'années, qui a voyagé pendant dix ans, sans aucune interruption.
Aucune troupe de ménestrels ne pourront égaler celle de Skiff & Gaylord, le public peut être assuré que leurs représentations ne laisseront rien à désirer. L'administration s'est assuré à grands frais, les services du professeur Schaffer, dont les merveilleuses Panthéroptiques, ont valu les éloges les plus enthousiastes de la presse et des spectateurs.
Voici les noms de quelques uns de nos meilleurs artistes: Lew Gaylord et Frank Poll, comédiens du Sud, Frank Donaldson, Phenomene singer of tenor; Joe Mairs, qui joue les rôles de femme; Andy McKee, danseur et chanteur; Stiles Phelps et Armstrong, danseurs à sabots; Sam. Gardner; Jno Purcell; Joe Sorby et Robert Tyrell.
GRANDE MATINÉE, SAMEDI, à midi, pour les dames et les enfants.
Prix, pour toutes les parties de la salle—Grandes personnes, 50 cents; enfants 25 cents.
Le corps de musiciens de Skiff & Gaylord exécuteront des airs, sous les soirs, sur le balcon.
Les portes s'ouvriront à sept heures et quart; le spectacle commencera à huit heures.
Prix d'entrée—Parquet et premières, $1; places de familles, 50 cents; balcon, 25 cents.
JOE GAYLORD,
8 sept Agent général.

Auguste Broué.
(OLD PELERIN.)
Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant Campement, au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe. On trouvera chez lui tout ce que le marché offre de plus délicat. Bonne table et bons vins, avec une nouvelle réduction de prix.—Il louera aussi des chambres garnies aux habitants de la campagne. 3sept—1mo

Au Commerce.
Le soussigné croit devoir informer MM. les négociants qui attendent des marchandises par la voie de St. Nazaire, départ du 16 août, qu'elles n'arriveront pas à la Nouvelle-Orléans, comme de coutume, par le vapeur français GUYANNE, mais par le steamer américain JUNIATA qui part aujourd'hui même, 10 du courant, de la Havane. La GUYANNE étant affecté à un autre service est parti pour la Martinique; il sera remplacé par le DARIEN qui viendra à la Nouvelle-Orléans à la fin du mois, et fera un service mensuel régulier entre ce dernier port et la Havane.
Vve PERRILLIAT, agent,
10sept—4f PP No 127 rue de la Commune.

JOHN H. KEEP. JEE. E. HOGAN
KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE.
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3mo Nlle-Orléans.

JOS. RIFFLARD & FILS,
Successeurs de
V. Durand & Rifflard,
Négociants commissionnaires, 62, Vesey street, New York.
Joseph Rifflard Jules L. Rifflard, Hippolyte E. Rifflard.
1sept—F—F

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Procter & Gamble;
500 caisses CHANDELLES de l'étoile, marque Procter & Gamble;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;
100 barils PORC MESS.
100 tierçons GRAISSE et SAINDOUX de choix;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson
BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c.
A vendre par
OSCAR MERCIER & CO.
10 sept—9f No 81, rue Poydras.

Aux planteurs de riz.
NOUS venons de recevoir un lot de toile à sacs de riz, grandeurs ordinaires. Nous l'offrons à bon bas prix.
RAND, ZELLER & CO.
No 341 rue Tchoupitoulas, au dessus du marché
10sept—15 Ste Marie.

P. J. PAVY.....ALFRED PAVY.....JOS. A. HINCKS.
P. J. PAVY & CO.,
Facteurs de coton et négociants commissionnaires,
Rue Carondelet, No. 61,
1er sept—1mo Nouvelle-Orléans, Lne.

ALFRED M. PIERSON,
(Successeur de Folsom & Pierson,)
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Nos. 95 et 97 de la rue Gravier.
IL remplit promptement les commandes des marchands des grocers et des droguistes.
Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale.
28 sept—1m

AVIS AUX PLANTEURS,
Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.
(SUGAR LIME.)
M. BONNABEL.
6 sept—1m No 35 rue Poterie, encoignure Douane.

Café Napoléon.
OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 32 de la rue Royale,
CAFÉ NAPOLÉON,
(ancien Restaurant Galpin).—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de cet établissement un des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle-Orléans. Son Lager Beer, ses vins et poissons sont d'excellente qualité, et la bière, des vins sont de la meilleure qualité. Il sera servi une Soupe aux Huîtres de première classe. Le public trouvera ...
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN, Propriétaire.

Dr. D. DURAC,
De la Faculté de Montpellier,
Et de la Nouvelle-Orléans,
A L'HONNEUR d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'ayant quitté la paroisse Lafourche où il pratiquait depuis un grand nombre d'années, il s'établit définitivement à la Nouvelle-Orléans, où il a ouvert un cabinet de consultations à l'angle des rues Dumaine et Bourgogne.
CONSULTATIONS de 7 à 10 A. M. et de 2 à 5 P. M. tous les jours, le dimanche excepté. CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES le dimanche, de midi à 3 heures. 8sept—1m

AVIS.
LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 119 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867, et les taxes de ce qui pas acquittées avant le 1er juin dernier, sont le 1er juin, avec le montant conformément à la loi.
4 sept—1m F. C. MAHAN, Percepteur des Taxes d'Etat.

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE,
Rue Vieille-Levée, No 95.
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 9sept—3m

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 13 septembre.

A
Alexander pour Doisy, Amelhade F, Alice Victor, Auvray E, Amis Fernandez, Arrion Justin, Anna Caddie

B
Barilleaux Fmile, Bardon M, Bacon Adrien, Bayau Alfred, Blache Ophelia, Berthe Basile, Beauchamps J, Beauregard Chas, Beauvelot C, Besson Agathe, Berrio O, Bergeron Alfred, Bouille Zedina, Bonnafan Emma, Bouchy Anne, Bouteiller Ann, Bordenave A, Boucle E, Budet L, Bonjour F E, Brunet Pierre

C
Canto Francisco, Claiborne C W, Claude F Mme Vve, Capdeville Mme, Mlle, Carreras Jno, Caisson S, Chrétien H Mme, Chivalier C E, Coulin Chas, Coh M, Corne, Prel, Chommes N Mme, Cosne J, Rev, Codet E de Lamotte, Choppin J

D
D'Santel L, Dannecourt Mary, Desfond George, Denis Jean, Deblanc E Dr, De Hart J A Dr, Dreux J O, De Perr A Dr, De St. Rome L E, De Goicouria D, De Lecuy Chas, Ducourt C E, Di Maestri Mlle, Dominio, Dufort L A, Dufort Louise, Dupont Nelly, Dutell A F, Dubreuil Charlie, D Heart Eugene, Durand E E

F
Francisco S, Fausto Georgiano, Fleitas J R, Fidele Mme, Floranne Mich I

G
Garcia D Mme, Gardel F, Garcia, Garrarre Mme, Gaub Louise, Gregoire Edmond, Gentis J B, Gonzales V, Gonzales Lotitia

H
Hale Josephine, Herrera Manuel, Houle Pierre

I
Idasia Ophelia, Jastonpond J A

L
Laviane Josephe, Laubegues F, Landry J G, Lallisaces Pierre, Lacombe L L, Lannelle Maria, Lagneau Honoré, Lafonds L Mme Vve, Le Jeune L, LeCourt A J, Laura Angele, Leche Amédée, Leblanc Edmond, Leblanc L Hon, Lefonte Ford, Leontine Nyra, Lecomte Leon, Lemoult Edwards, Litvandals P K

M
Mathé Felix, Majeste Louis, Martin Marcellin, Maestro Guiseppe, Marcone Josephine, Morleaux R, Michel P A J, Michell, Monroux, Montreux P, Morenteo Roomo, Morel A, Morvatine Urante, Mourrer Pierre

N
Nouvet B F

O
Onorina Lecil Lestle, Olivier J B

P
Pasteur C A, Pecot Alexandre, Pasquille L Pasquet, Petit F L capt, Pettier John, Pedor Marianne, Perrillet F, Pugel Laurent, Peré Rafael, Ponthertou John, Piaso A, Pinto, Poupart E P

Q
Quieseis M

R
Ratti Dominich, Rais A, Reynes C E, Robert Ramon

S
Samouant André, Sabinie Mme, Seauson Emile, Sanarens J B, San Salvador M Mlle, Soto G A, Sindson Emile, Suzanne Chas, Shoepia Dr, Soceis J B, Sodia A, Sorton T, Surget Francis

T
Tambarina & Stevine, Taliado H, Tanebard Victor, Turcotte & Blanchard, Tujague Auguste

U
Urquhart Elise Mlle

V
Varia Julius, Vergus Dominique, Valliant P Mme, Villeric C J, Vallon A M, Vandedilla H, Vergnes, Vallee Rev Dr

Y Z
Zenovi N P, enni W H

WM. M. SMALLWOOD,
Agent Maître de Poste.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 12 SEPTEMBRE— CLASSE 386.
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police.

65	70	36	30	6	56	5	18	51	69	67	68	54	74

Le soussigné donne les renseignements et paie tous les payements de toutes les loteries légalisées.
S. S. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de loteries insignifiantes, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de Macon.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 12 Septembre
No 462

72	44	78	53	50	6	25	29	5	8	67	73

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, l'"Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels de l'Etat d'Atlanta se trouvent au "General Office" No 14 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnés.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
13 mai—1m

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA DETTE CONSOLIDÉE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Hôtel de Ville, salle No 22.
Nlle-Orléans, 12 septembre 1868.

EN vertu de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour permettre à la ville de la Nlle-Orléans de se procurer un emprunt d'argent pour faire face aux dettes flottantes approuvé le 4 septembre 1866, d'un montant de UN MILLION DE DOLLARS ($1,000,000), et conformément au dépôt d'une ordonnance du Conseil de Ville No 1936, approuvée le 11 septembre 1868."

Des PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 10 octobre 1868, à midi, pour l'achat de tout ou partie d'une série d'obligations ci-dessous comme suit:

[illegible]

Les dites obligations devront être datées du 1er octobre 1868. Payables au bureau du Trésorier de la ville, avec INTÉRÊT, à raison de DIX pour cent par an, divisé en coupons y attachés—Les dits coupons étant payables semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre de chaque année au bureau du Trésorier de la ville ou à telle banque dans la ville de la Nouvelle-Orléans, que le Contrôleur pourra désigner.

Les propositions seront adressées "Offre pour l'achat des obligations de la ville de la Nouvelle-Orléans," et adressées à O. DeBuys, secrétaire, et elles seront ouvertes et adjugées au plus offrant à la date ci-dessus mentionnée.

Les Commissaires se réservent le droit de refuser toute ou partie des soumissions.

Bureau:
JOHN R. CONWAY, maire,
J. O. LANDRY, Contrôleur,
W. S. MOUNT, Trésorier,
JOHN A. O'BRIEN, Président du comité des finances du Conseil des Aldermen,
THOS. F. FISHER, Président du comité de finances du Conseil des Assistants-Aldermen.
Pour copie conforme O. DE BUYS,
13sept—au 1er oct Secrétaire.

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.
LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, commençant leurs propres affaires, en se plaisir de des vermifuges donnent la préférence.
On a eu soit beaucoup pour la simple raison que
On s'en trouvé qui puisse le remplacer.
Il est de l'administre sans crainte parce que tout le monde ...
Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de recourir à ce précieux remède.
Regardez bien les initiales et faites en sorte d'obtenir le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."
F. P. DUCONGE, Agent,
11sept—1an rue de Chartres No 39, Nlle-Orléans.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.
5000 barils chaux Thomaston, Cape,
200 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils soufre,
300 barils huile de graine "winter strained,"
75 do huile de spermaceti,
15 do huile de graine de coton, clarifiée,
1000 do ...
200 rouleaux chanvre de ...
... LAMPES et LANTERNES
Huile de machine à coton et encre à marquer ...
Poix et plâtre ...
Ciment Rosendale et Louisville,
Poix, Goudron et Térébenthine.
KEARNY BLOIS & CO.
Sept—9m No 62 de la rue des Magasins.

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité, rue du Canal, No 206.
THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
S. St. MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. J. L. DUFEIRE, secrétaire.

Comité Exécutif.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN, W. P. HARPER, W. F. RILEY, E. C. BOND.

Comité des Finances.
JOS. ALLISON, président ex-officio.
O DUPEIRE, Aaron MITCHELL, M. W. CLONEY, J. ZACHARIE, A. STIGOT, W. LOCKWOOD, N. ALLAMBIAS, Jno LULLIA, John HAAS, W. P. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.
S. St-MARTIN Prési., J. H. BERNOS, avocat du c. W. L. MURPHY, A. SAMBOLA, J. DELANEY, J. H. MUCKINS.

Nouvelle confiserie.
Coin St-Louis et Dauphine.
LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et soirées seront remplies dans le plus bref délai et à des prix invariablement chez lui, en outre de pâtisseries des plus fines et des plus délicates, des vins et des liqueurs de choix.
6 sept—1m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

Avis aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes.
BUREAU du percepteur des taxes d'Etat, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans,—au No. 9 de la rue de l'Esplanade—Les personnes qui doivent des taxes d'Etat de 1867, et les retardataires qui ... dans le délai de 1868, ...
O. C. BLANDIN
Percepteur des taxes d'Etat.
1er septembre 1868—10f

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE.
196 ......RUE DU CANAL.......196
entre Bourbon et Remparts, cherche une clientèle à exécuter consciencieusement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—dPP

AVIS.
LE soussigné révoque tous pouvoirs par lui donnés jusqu'à ce jour.
JOHN PETIT.

A VENDRE.
Pour clôture les affaires.
LE CHANTIER DE BOIS de John Petit, situé à l'encoignure de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, aussi les charrettes, mulets, ainsi que la propriété. On vendra le tout ensemble ou séparément, au gré des acheteurs—Conditions avantageuses.
S'adresser au No 126, rue Royale.
Chez A. D. DORIOCOURT, notaire.
1er sept—1m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

[redacted]

CE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 19 de courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ...... 25 cents
Enfants au dessous de 12 ans ......
L'extrémité du chemin en ville est établi à la tête de la rue Lafayette, à quelques yards des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NÉGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST, la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de contenir au moins dix mille balles.
Les convois, suivant l'heure de la ville, aussi exactement que possible, partiront comme suit: ... la gare de la rue du Canal, au marché français, à l'ancienne gare des voyageurs et à la rue Claiborne.)

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare.		Le convoi à vapeur part du Lac.	
A 6	heur. et quart matin	A 5	heures du matin.
A 7	et demie du matin.	A 7	et quart matin.
A 9	du matin.	A 8	du matin.
A 10	et demie matin.	A 10	et demie matin.
A	midi.	A 11	
A 1	heures après-midi.	A	midi.
A 2		A 1	heures après-midi.
A 3		A 2	
A 4	du soir.	A 4	du soir.
A 5		A 5	
A 6		A 6	
A 7		A 7	
A 8		A 8	
A 9		A 9	

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac a pas plus loin que la gare des voyageurs, rue Champs-Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 6 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. Pour le moment, il ne pourra pas aller au delà de l'ancienne gare.

Pour les bateaux et les pêcheurs, un convoi à vapeur partira de la nouvelle gare, à 6 heures du matin, Dimanche. Il y aura un autre convoi entre 4 heures de l'après-midi.

Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de familles seront reçus à l'ancienne gare et le voyageur le préfère. Dans ce cas les objets ne seront pas expédiés que par le convoi qui précède le dernier quel il les destiné. ... au moins trente minutes avant le départ du convoi. Les voyageurs venant du Lac ... adressés à l'ANCIENNE GARE ... aux officiers du bateau qui ...

G. PANDELY
Surintendant Général.
30juillet—PP